

Claude-Adrien HELVÉTIUS

ŒUVRES COMPLÈTES

Édition publiée sous la direction de Gerhardt STENGER

Tome II

DE L'HOMME, DE SES FACULTÉS
INTELLECTUELLES ET DE SON ÉDUCATION

Notes explicatives par Gerhardt STENGER

Établissement du texte sur le manuscrit original
par David SMITH
assisté de Harold BRATHWAITE et de Jonas STEFFEN



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2025

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

« On ne persuade les hommes que par des faits ;
on ne les instruit que par des exemples. »
(*De l'homme*, section IX, chap. 1)

Le destin d'Helvétius (1715-1771), fils du premier médecin de la reine, est peu commun. Fermier général à l'âge de 23 ans, il abandonne sa charge dès 1751 au grand étonnement de tous afin de se consacrer à la philosophie. Avide de renommée littéraire, il écrit le poème didactique *Le Bonheur* et plusieurs *Épîtres*¹ qui synthétisent ce que les grandes œuvres développeront plus tard : la recherche du plaisir constitue le mobile de toutes nos actions ; la connaissance de ce principe doit permettre une sage et saine législation, utile pour réaliser le bonheur des individus et celui de la société. Il passe l'hiver dans son hôtel à Paris, rue Sainte-Anne, et le reste de l'année à la campagne, dans ses propriétés de Voré et de Lumigny. Plus tard, il louera cette chance de pouvoir passer du temps en province et dans la capitale : « Je suppose qu'on ne puisse s'illustrer dans les lettres sans partager son temps entre le monde et la retraite ; que ce soit dans les déserts que se ramassent les diamants, et dans les villes qu'on les taille, les polisse et les monte ; il est évident que le hasard et la fortune qui me permettent d'habiter tour à tour la ville et la campagne, auront plus fait pour moi que pour un autre². » En 1758, il publie *De l'esprit*, un fort in-quarto de 643 pages qui provoque un tollé sans exemple à la cour, au sein de l'Église et parmi les autorités civiles³. Après s'être rétracté trois fois, Helvétius décide de ne plus rien publier. Il commence à apprendre l'anglais et part en voyage, d'abord en Angleterre puis en Prusse, où il est chargé par le roi Frédéric II de recruter des fermiers généraux français. De retour à Paris, il accueille dans son salon les grands de ce monde ainsi que les intellectuels importants de

¹ Voir le tome III (à paraître).

² Voir plus loin, p. 276.

³ Sur l'affaire *De l'esprit*, voir l'introduction au tome I (à paraître).

l'époque⁴ ; à la campagne, il s'occupe de ses terres et reçoit ses amis. En même temps, il prépare *De l'homme* qu'il destine à la postérité.

On ne sait pas à quel moment Helvétius a commencé la rédaction de *L'Homme*. La première mention de la composition de l'ouvrage figure dans une lettre d'Alessandro Verri adressée à son frère Pietro le 26 novembre 1766 : « [Helvétius] étudie furieusement. C'est pour cela qu'il vit beaucoup à la campagne. Il nous a dit – mais ne le répète pas – qu'il travaille actuellement à un second livre⁵. » Sept mois plus tard, le 28 juin 1767, l'auteur assure à David Hume : « Je suis assez content de ce que je griffonne⁶. » Moins enthousiaste que lui, Diderot mande au même moment à Sophie Volland : « Helvétius, la tête enfoncée dans son bonnet, décompose des phrases et s'occupe à sa terre à prouver que son valet de chiens aurait tout aussi bien fait le livre *De l'Esprit* que lui⁷. » Cette information fait écho à la remarque de La Roche suivant laquelle « la première partie du livre de *L'Homme* n'est qu'un développement des principes du livre de *L'Esprit* ; la seconde partie, pleine de grandes vues législatives, nous paraît propre à ramener l'attention générale sur les vraies sources du bonheur public⁸. » Il est facile de se convaincre que *De l'homme* n'est pas qu'une justification. C'est un traité sur les facultés intellectuelles de l'homme et sur son éducation, mais aussi un ouvrage où, sur les 184 chapitres du livre, 42 sont directement consacrés à la question religieuse où l'anticléricisme d'Helvétius s'exprime sans retenue⁹. On comprend sans peine que la publication de son nouveau livre comportait des risques, d'autant plus que l'auteur n'avait plus ses puissants protecteurs d'antan. On se souvient que lors des délibérations du Parlement de 1759, un conseiller avait voulu lui « faire défense de composer à l'avenir des ouvrages contenant de pareils principes, sous peine d'être poursuivi extraordinairement, et puni selon la rigueur des ordonnances¹⁰ ». Assagi, l'auteur reconnaît dans la lettre à Hume citée plus haut : « Le difficile est d'imprimer. [...] L'Inquisition a passé d'Espagne en France, et il faut que

⁴ Voir CG III, p. 247-248.

⁵ CG III, p. 267.

⁶ CG III, p. 286. Le texte intégral de cette lettre figure dans le volume 3 de la présente édition.

⁷ CG III, p. 288.

⁸ *Essais sur la vie et les ouvrages d'Helvétius*, dans *Œuvres complètes d'Helvétius*, Paris, Didot, 1795, t. I, p. ix.

⁹ Voir Jean-Louis Longué, *Le Système d'Helvétius*, Paris, 2008, p. 353.

¹⁰ CG II, app. 11, p. 381.

je dise ce que je pense ou que je me taise. Je dois donc attendre un moment favorable et m'amuser de mon travail¹¹. »

En 1769, l'ouvrage est presque terminé. En 1770, un ami intime, que nous n'avons pu identifier, lui fait parvenir une longue critique du manuscrit en l'assortissant du conseil suivant : « Quant à l'impression de l'ouvrage, c'est un point sur lequel je t'exhorte à ne pas prendre légèrement ton parti¹². » Il l'avertit que ses idées et son style seraient vite reconnus par les autorités, qu'elles n'hésiteraient pas à dépister ses secrétaires, et qu'elles risquaient de requérir contre lui une lettre de cachet.

La remontrance a, semble-t-il, été prise au sérieux. Le 30 janvier 1771, Helvétius informe Mercier-Dupaty : « Je vous remercie bien de l'éloge que vous faites de ma prudence. Ce n'est pas en moi une qualité innée mais acquise. Je regarde les lettres comme perdues en France. Je les cultiverai jusqu'à ma mort par habitude, mais je ne donnerai rien de mon vivant¹³. » Dans la dernière de ses lettres à nous être parvenue, il exprime la même prudence à Louis Dutens le 26 novembre 1771, un mois avant sa mort : « L'ouvrage est fait, mais je ne pourrais le faire imprimer sans m'exposer à de grandes persécutions. Notre Parlement n'est plus composé que de prêtres, et l'Inquisition est plus sévère ici qu'en Espagne. Cet ouvrage [...] ne peut donc paraître qu'à ma mort¹⁴. »

Le découragement qui s'était emparé d'Helvétius résultait sans doute de plusieurs facteurs : la condamnation du *Système de la nature* par le Parlement et l'Assemblée du clergé, la crise des finances, la disgrâce de Choiseul, cousin éloigné de son épouse, la lutte entre le roi et les parlements qui avait abouti au coup d'État de Maupeou et à la création des nouveaux parlements, la sécheresse qui avait réduit les revenus de ses deux terres de Lumigny et de Voré, et l'échec de ses projets de mariage pour ses deux filles. À tout cela s'ajoutait la détérioration de sa santé occasionnée par la goutte douloureuse dont il allait mourir. Selon Saint-Lambert, sa famille et ses amis n'étaient pas alarmés, mais le pronostic du malade lui-même était plus lucide : en mai 1771, huit mois avant son décès, il écrivit à Christian de Forbach à qui il destinait la main de sa fille aînée : « Je crois couvrir une maladie grave. [...] Je n'ai plus rien à faire

¹¹ CG III, p. 286.

¹² CG III, p. 322. Pour le texte intégral de cette lettre, voir le vol. 3.

¹³ CG III, p. 347.

¹⁴ CG III, p. 371.